

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DE LA MANCHE
PORTANT SUR L'ANNEE 2013**

Rapport établi conformément à l'article L.331-12 du Code de la consommation¹

Préambule : la Commission de surendettement de la Manche est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 23 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

Le **nombre de dossiers déposés** (1 858 dossiers) est en **hausse de 0,98 %** par rapport à l'année précédente. Cette tendance est similaire au niveau national (+ 1,05 %) mais s'écarte de l'évolution régionale (+ 2,33 %). Le nombre de **dossiers redépôts** (750 dossiers), consécutifs dans la majorité des cas à des fins de plans provisoires ou à des changements de situation, est en **augmentation** et se situe à un niveau élevé représentant 40,4 % de l'ensemble des dossiers déposés.

Recevabilité et orientation

1 783 dossiers ont été étudiés en recevabilité et 1 690 ont été déclarés **recevables** soit **94,78 % des dossiers instruits**.

33,9 % des dossiers recevables ont été orientés **vers une procédure de rétablissement personnel** (605 dossiers), soit une hausse de 4 points par rapport à 2012.

Solutions amiables, imposées ou recommandées en application des articles L.331-7-1 et L.331-7-2 du Code de la consommation

592 plans conventionnels conclus
303 mesures imposées élaborées dont 173 suspensions d'exigibilité
274 mesures recommandées élaborées

La hausse du taux d'échec au cours de l'année sous revue a amené le secrétariat à traiter 9,7 % de mesures imposées ou recommandées de plus que l'année précédente.

Mesures pérennes et mesures provisoires

En phase de mesures imposées ou recommandées, 30 % des dossiers instruits comportaient une suspension d'exigibilité.

¹ « Chaque commission de surendettement des particuliers établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

**Relations de la commission et de son secrétariat
avec les autres acteurs de la procédure et avec des organismes tiers.**

Relations avec les tribunaux :

Au cours de l'année sous revue la commission et/ou son secrétariat n'ont pas participé à des réunions de concertation avec les juges et/ou les membres des greffes.

Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion :

Le secrétariat a participé aux instances visant à prévenir ou suspendre les actions d'expulsions des ménages surendettés. La commission et son secrétariat ont ainsi contribué aux travaux préliminaires de 6 réunions et le secrétariat a participé à 3 réunions de la CCAPEX.

Relations avec les organismes et les travailleurs sociaux :

Le secrétariat a assuré 3 sessions d'information ou de formation qui ont rassemblé 10 travailleurs sociaux.

Autres actions de concertation, d'information ou de formation effectuées :

Le secrétariat a rencontré les représentants de l'UDAF et l'UNCCAS dans le cadre de la convention de partenariat signée à Paris le 17/07/2013 entre l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale et la Banque de France.

Par ailleurs, le secrétariat a participé à la journée de concertation sur l'élaboration du plan régional pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale.

Principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure

Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure :

- L'introduction de la loi bancaire en janvier 2014 remédie sur un certain nombre de points aux difficultés rencontrées les années précédentes.

Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées :

- Réticence à la vente de la résidence principale.
- Contestation de la capacité de remboursement retenue.
- Mise en place du plan d'apurement.
- Baisse de la capacité de remboursement en cours de mesure (hausse des charges, factures imprévues, baisse des ressources...) ce qui fragilise rapidement la tenue du plan.
- Lecture et compréhension des courriers adressés par le secrétariat de la commission.

Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure :

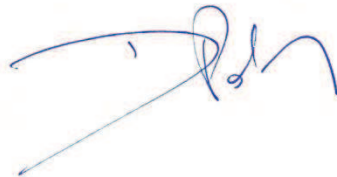
- Contestation du classement des dettes retenu par la Commission.
- Déclaration tardive des créanciers.

Autres difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la procédure :

- Absence de suppléant pour le conseiller juridique au sein de la commission.

Date : le 12 février 2014

La Présidente,



Annexe n°1 du rapport d'activité

Données d'activité

	année 2013	année 2012	Variation N/N-1 en %
Dossiers déposés (en nombre)	1858	1840	0,98
Dont proportion de redépôts (en%)	40,40%	38,10%	
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	1783	1774	0,51
- Dossiers recevables (1) - Dossiers irrecevables (A)	1690 111	1704 96	-0,82 15,63
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	1781	1769	0,68
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	605	530	14,15
- vers une procédure amiable	1176	1239	-5,08
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	561	530	5,85
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	554	516	7,36
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	7	14	-50
Phase amiable (en nombre)	1246	1158	7,6
- Plans conventionnels conclus (C)	592	608	-2,63
- Constats de non accord entérinés	654	550	18,91
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	564	494	14,17
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	577	526	9,7
- Mesures imposées élaborées dont mesures de suspension d'exigibilité	303 173	274 150	10,58 15,33
Mesures recommandées élaborées	274	252	8,73
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	257	241	6,64
Autres sorties (F)	18	19	-5,26
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	2116	2020	4,75
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	42	37	13,51

Structure de décision de la commission

	Données commission	Données région	Données nationales
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en% des dossiers traités)	8,32	9,61	11,98
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	26,75	26,52	28,40
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	27,98	28,56	27,50
Part des mesures imposées ou recommandées (en% des dossiers traités)	27,27	27,87	24,35
Divers dont clôtures après orientation ou dossiers déclarés irrecevables par le juge (en% des dossiers traités)	9,69	7,44	7,77
Données complémentaires sur les décisions de recevabilité et d'orientation			
Proportion de dossiers examinés pour recevabilité et déclarés irrecevables(en%)	6,23	6,69	7,71

Annexe 2 du rapport d'activité
Typologie de l'endettement

Année 2013 – données de la Commission de la Manche

	Encours des dettes (en milliers d'€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en%)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	50 041,42	1560	7465	80,46	32 077,83	92,36	4,79
Dettes immobilières	18 775,39	200	386	30,19	93 876,93	11,84	1,93
Dettes à la consommation	29 677,64	1407	5561	47,72	21 092,85	83,30	3,95
Dettes financières diverses (dont soldes débiteurs)	1 588,40	1119	1518	2,55	1 419,48	66,25	1,36
Dettes de charges courantes	5 740,26	1356	5 789	9,23	4 233,23	80,28	4,27
Autres dettes	6 413,83	1045	2802	10,31	6 137,63	61,87	2,68
Endettement global	62 195,50	1689	16056	100,00	36 823,86	100,00	9,51

Année 2013 – données de la région Basse-Normandie

	Encours des dettes (en milliers d'€)	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global (en%)	Endettement moyen (en €)	Dossiers concernés (en %)	Nombre moyen de dettes (en unité)
Dettes financières	158 529,89	5001	24846	80,05	31 699,64	92,47	4,97
Dettes immobilières	55 643,53	568	1169	28,10	97 963,96	10,50	2,06
Dettes à la consommation	98 122,89	4601	19197	49,55	21 326,43	85,08	4,17
Dettes financières diverses (dont soldes débiteurs)	4 763,47	3402	4480	2,41	1 400,20	62,91	1,32
Dettes de charges courantes	19 248,24	4321	17621	9,72	4 454,58	79,90	4,08
Autres dettes	20 268,79	3227	8265	10,23	6 281,00	59,67	2,56
Endettement global	198 046,92	5408	50732	100,00	36621,10	100,00	9,38